

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Fidis SPA » de la société « Axa Crédit SA »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : « Fidis SPA » ;
- La cible : « Axa Crédit SA ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Crédit à la consommation.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 23 avril 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu, la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « Fidis SPA » de la société « Axa Crédit SA », à travers l'acquisition de 80% de son capital social et de ses droits de vote.

« Fidis SPA » est une société par actions de droit italien et indirectement détenue à 100% par la société « Stellantis NV », à travers la société « Stellantis Europe SPA ». La société « Stellantis NV » est une société de droit hollandais et représente la maison mère du groupe « Stellantis » et joue le rôle d'entité holding. « Fidis SPA » et ses filiales offrent des services financiers aux acteurs du secteur automobile (fournisseurs, revendeurs et client finaux).

« Axa Crédit SA » est une société anonyme de droit marocain, qui constitue un établissement de crédit spécialisé dans le crédit à la consommation et dans la distribution de produits d'assurance. La société est détenue à 99,96% par les sociétés anonymes de droit marocain « Axa Assurance Maroc SA » et « Axa Holding Maroc SA ». Cette dernière est la maison mère de la société « AXA Assurance Maroc SA ».

Fait à Rabat, le 10 avril 2025.